



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES
POUR L'IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 693 778
AU 39, RUE DU MAROC

PRENEZ AVIS que le conseil municipal de la Ville de Candiac étudiera, le **13 juillet 2026 à 19 heures**, lors d'une séance ordinaire qui aura lieu dans la salle du conseil de l'hôtel de ville, situé au 100, boulevard Montcalm Nord, Candiac, Québec, une demande de dérogations mineures pour l'immeuble situé sur le lot 6 693 778, au **39, rue du Maroc**, dans la zone H-105.

La demande présentée a pour but d'autoriser les dérogations mineures suivantes au *Règlement 5000 de zonage* :

- Une hauteur de 41 % de plus que la moyenne des bâtiments localisés de part et d'autre des marges latérales, au lieu de 30 %;
- L'aménagement d'une aire de stationnement en commun pour la classe d'usage d'habitations unifamiliales (H-1), alors que le Règlement l'interdit;
- Une allée de circulation à double sens d'une largeur maximale de 25 mètres, au lieu de 7 mètres maximum;
- Une allée d'accès à double sens d'une largeur maximale de 25 mètres, au lieu de 9 mètres maximum;
- Une aire de stationnement située devant la partie habitable, alors que le Règlement l'interdit.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette séance afin de se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Candiac, le 23 juin 2026

Linda Chau, avocate
Greffière adjointe et directrice adjointe
Services juridiques